

Date de la Révision: 11/23/2020

# Fiches de Données de Sécurité

# 1. Identification

Nom du produit: TAMMSCURE WB W/DYE 55GL DR

Substance: THH3WDD55

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Revêtements

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.

2835 Grand-Allee

Saint Hubert QC J4T 2R4

CA

Personne à contacter: Département d'EH&S Téléphone: (450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le

Canada)

# 2. Identification des dangers

## Classification du Danger

## Risques pour la Santé

Toxicité Spécifique pour Certains Catégorie 1<sup>1.</sup> Organes Cibles - Exposition Répétée

### **Organes cibles**

1. Système nerveux central

#### Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale 5.92 %
Toxicité aiguë, cutanée 5.93 %
Toxicité aiguë, inhalation, 15.29 %

vapeurs

Toxicité aiguë, inhalation, 7.05 %

poussière ou brouillard

## Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu Catégorie 3

aquatique

Dangers à long terme pour le milieu Catégorie 3

aquatique

## Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu 98.96 %

aquatique



Date de la Révision: 11/23/2020

Dangers à long terme pour le milieu aquatique

98.96 %

# Éléments d'Étiquetage

# Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

Conseil de Prudence

**Prévention:** Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer

en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention:** Consulter un médecin en cas de malaise.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement

et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA):

Aucune.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Petroleum Hydrocarbon Resin		68131-87-3	5 - <10%
Aliphatic naphtha		64742-88-7	1 - <5%
Hydrotreated heavy naphthenic distillate		64742-52-5	1 - <5%
Nonylphenoxy ethoxylate		68412-54-4	1 - <2.5%

<sup>\*</sup> Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## 4. Premiers soins



Date de la Révision: 11/23/2020

# Description des premiers soins requis

**Inhalation:** Sortir au grand air.

Contact Cutané: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas

d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.

Contact avec les yeux: Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée

immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil

médical/des soins.

Ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

Protection personnelle pour

les secouristes:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

**Symptômes:** Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux.

**Dangers:** Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

**Traitement:** Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction

approprié:

Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres

produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction

inappropriées:

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le

feu.

Dangers spécifiques provenant

de la substance chimique:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

# Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre

l'incendie:

Données non disponibles.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers:

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection

complet en cas d'incendie.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel



Date de la Révision: 11/23/2020

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Données non disponibles.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorité compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Mesures de Précautions Environnementales: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale):

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une

évacuation localisée peut être requise.

Conseils de manipulation:

Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Mesures de prévention des

contacts:

Données non disponibles.

**Mesures d'hygiène:** Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

Entreposage

Conditions de stockage sûres:

Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage

d'origine à fermeture étanche.

Matériau d'emballage sûr: Do

Données non disponibles.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Paramètres de Contrôle

#### **Limites d'Exposition Professionnelle**

innico di Exposition i Totoccionicio				
Identité Chimique	Туре	Valeurs Limites d'Exposition		Source
Petroleum Hydrocarbon Resin	PEL	100 ppm	400 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Aliphatic naphtha - Non- aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2014)
Aliphatic naphtha	PEL	100 ppm	400 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (01 2017)
Hydrotreated heavy	TWA		5 mg/m3	États-Unis - Valeurs limites d'exposition de





Date de la Révision: 11/23/2020

naphthenic distillate - Fraction inhalable.				l'ACGIH, ainsi modifiées (03 2014)
Hydrotreated heavy naphthenic distillate	PEL	500 ppm	2,000 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Hydrotreated heavy naphthenic distillate - Brouillard	PEL		5 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Туре	Valeurs Limites	d'Exposition	Source
Petroleum Hydrocarbon Resin	TWA	400 ppm	1,590 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Aliphatic naphtha - Non- aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Aliphatic naphtha - Non- aérosol exprimé en vapeurs d'hydrocarbures totales	TWA		200 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Aliphatic naphtha	TWA	400 ppm	1,590 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Hydrotreated heavy naphthenic distillate - Brouillard	TWA		0.2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
	TWA		1 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (05 2013)
Hydrotreated heavy naphthenic distillate - Fraction inhalable.	TWA		5 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
Hydrotreated heavy naphthenic distillate - Brouillard	STEL		10 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	TWA		5 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Naphthalene	STEL	15 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	10 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Naphthalene	TWA	10 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Naphthalene	TWA	10 ppm	52 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
	STEL	15 ppm	79 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

**EUCLID CHEMICAL** 

Version: 2.0

Date de la Révision: 11/23/2020

Sodium hydroxide	CEILING		2 mg/m3	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Sodium hydroxide	CEV		2 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
Sodium hydroxide	CEILING		2 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)
Ammonium hydroxide	STEL	35 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	25 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ammonium hydroxide	TWA	25 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
	STEL	35 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
p-Dioxane	TWA	20 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
p-Dioxane	TWA	20 ppm		Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (11 2010)
p-Dioxane	TWA	20 ppm	72 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (12 2008)
Ethylene oxide	TWA	0.1 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	1 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethylene oxide	STEL	10 ppm	18 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
	TWA	1 ppm	1.8 mg/m3	Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées (06 2015)
Ethylene oxide	TWA	1 ppm	1.8 mg/m3	Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées (09 2017)

# Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle



Date de la Révision: 11/23/2020

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas

de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du

corps:

Données non disponibles.

**Protection Respiratoire:** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique:LiquideForme:LiquideCouleur:Blanc cassé

Odeur: Suave

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

pH: < 8

Point de fusion/point de congélation:Données non disponibles.Température d'ébullition initiale etDonnées non disponibles.

intervalle d'ébullition:

**Point d'éclair:** > 96 °C > 204 °F **Taux d'évaporation:** Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure

(%):

Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure Do

(%):

Données non disponibles.

Limites d'explosivité - supérieure: Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure: Données non disponibles.

Pression de vapeur: Données non disponibles.

Densité de vapeur: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par

conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.

Densité relative: 1

Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau: Soluble

Solubilité (autre): Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau): Données non disponibles.

Température d'auto-inflammation:Données non disponibles.Température de décomposition:Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/23/2020

Viscosité: Données non disponibles.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité:** Données non disponibles.

**Stabilité Chimique:** La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Données non disponibles.

**Conditions à Éviter:** Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles: Acides forts. Bases fortes.

Produits de Décomposition

Dangereux:

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## 11. Données toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation:** À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruine peuvent

irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

**Contact Cutané:** Provoque une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un

malaise.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Inhalation:** Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

**Ingestion:** Données non disponibles.

## Renseignements sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

**Produit:** ETAmél: 493,534.7 mg/kg

Cutané

**Produit:** ETAmél: 39,045.44 mg/kg

Inhalation

**Produit:** Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.



Date de la Révision: 11/23/2020

Substance(s) spécifiée(s):

Aliphatic naphtha CL 50 (Rat): > 6.03 mg/l

Hydrotreated heavy naphthenic distillate

CL 50 (Rat): 9.6 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Aliphatic naphtha in vivo (Lapin): Effet irritant., 24 - 72 h

Hydrotreated heavy

naphthenic distillate

in vivo (Lapin): Catégorie 2, 24 - 72 h

Nonylphenoxy

ethoxylate

in vivo (Lapin): Catégorie 2, 24 - 72 h

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Aliphatic naphtha Lapin, 24 - 72 hrs: Non irritant

Hydrotreated heavy naphthenic distillate

Lapin, 24 hrs: Non irritant

Nonylphenoxy ethoxylate

Lapin, 24 - 72 hrs: Catégorie 2B

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

**Produit:** Données non disponibles.

Cancérogénicité

**Produit:** Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié



Date de la Révision: 11/23/2020

## Mutagénécité de la Cellule Germinale

In vitro

**Produit:** Données non disponibles.

In vivo

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

**Produit:** Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

**Produit:** Données non disponibles.

Organes cibles

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée: Système nerveux central

**Risque d'Aspiration** 

**Produit:** Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

# 12. Données écologiques

# Écotoxicité:

# Dangers aigus pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Nonylphenoxy ethoxylate CL 50 (Tête-de-boule, 96 h): 0.218 mg/l

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Nonylphenoxy ethoxylate CL 50 (Daphnia magna, 48 h): 0.100 mg/l

## Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

**Poisson** 

**Produit:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/23/2020

Substance(s) spécifiée(s):

Aliphatic naphtha DSENO (Oncorhynchus mykiss, 28 d): 0.098 mg/l QSAR QSAR, étude clé

Hydrotreated heavy naphthenic distillate

DSENO (Oncorhynchus mykiss, 14 d): >= 1,000 mg/l QSAR QSAR, étude

justificative

Nonylphenoxy ethoxylate DSENO (Oncorhynchus mykiss, 91 d): +/- 6 µg/l Résultat expérimental,

étude clé

Invertébrés Aquatiques

**Produit:** Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Nonylphenoxy ethoxylate NOEC (concentration sans effet observé) (Daphnia magna, 21 d): 100 μg/l

Toxicité pour la flore aquatique

**Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

**Produit:** Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Koe)

**Produit:** Données non disponibles.

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des

déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination.

**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.



Date de la Révision: 11/23/2020

# 14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réalementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

# 15. Informations sur la réglementation

# Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

## États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Identité ChimiqueDanger(s) selon l'OSHAEthylene oxideSensibilisation cutanéeToxicité pour la reproduction

Mutagénicité Irritation oculaire

Toxicité aiguë

irritation des voies respiratoires

Cancer

Irritation de la peau Inflammabilité

Système nerveux central

# CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

Identité ChimiqueQuantité à déclarerNaphthalene100 lbs.Sodium hydroxide1000 lbs.Ammonium hydroxide1000 lbs.p-Dioxane100 lbs.Ethylene oxide10 lbs.

# Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

## Catégories de danger

Risque différé (chronique) pour la santé

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)



Date de la Révision: 11/23/2020

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Identité Chimique Quantité à déclarer

Ethylene oxide lbs

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

# États-Unis - Réglementation des États

# États-Unis - Proposition 65 de la Californie

### **ATTENTION**

Cancer et Dommages Reproductifs - www.P65Warnings.ca.gov

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

#### Identité Chimique

Petroleum Hydrocarbon Resin Aliphatic naphtha Hydrotreated heavy naphthenic distillate

# États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts - liste des substances

## **Identité Chimique**

Petroleum Hydrocarbon Resin Aliphatic naphtha Hydrotreated heavy naphthenic distillate

## États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

## **Identité Chimique**

Petroleum Hydrocarbon Resin Aliphatic naphtha Hydrotreated heavy naphthenic distillate

## États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

# **Identité Chimique**

Petroleum Hydrocarbon Resin Aliphatic naphtha Hydrotreated heavy naphthenic distillate

# Règlements internationaux

# Protocole de Montréal

Sans objet

## Convention de Stockholm



Date de la Révision: 11/23/2020

Sans objet

# **Convention de Rotterdam**

Sans objet

# Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et : 47 g/l

le solvant exonéré)

COV - Méthode 310 : 4.60 %



Date de la Révision: 11/23/2020

Inventaires:

L'Australie AICS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

·

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

ONT INV: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques

Inventaire de NDSL du Canada:

Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL:

Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits

chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

ta a da la la

l'Inventaire.

INSQ: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de Une ou plusieurs composantes



Date de la Révision: 11/23/2020

Produits chimiques: dans ce produit ne sont pas

énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Le Philippines PICCS: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

TCSI: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain: Toutes les composantes dans ce

produit sont énumérées dans ou

exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP: Une ou plusieurs composantes

dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de

l'Inventaire.

# 16. Autres informations

Date de la Révision: 11/23/2020

Version n°: 2.0

**Autres Informations:** Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE

INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux

lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.